



(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 37629 B1**
- (43) Date de publication : **31.10.2016**
- (51) Cl. internationale : **A61K 36/28; A61K 36/53; A61P 29/00; A61P 21/02; A61K 36/752**
-
- (21) N° Dépôt : **37629**
- (22) Date de Dépôt : **09.12.2014**
- (71) Demandeur(s) : **EL ISMAILI EL IDRISI LALLA MERIEM, SECT 13 IMM A APPT 7 RES AL BORJ HAY RIAD (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **EL ISMAILI EL IDRISI LALA MERIEM**
-
- (54) Titre : **COMPOSITION HUILE DE MASSAGE A BASE D'HUILE ESSENTIELLES ANTALGIQUE RELAXANTE DECONTRACTURANTE**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne une nouvelle composition pharmaceutique à base d'huiles essentielles destinée à un usage local par massage pour relaxer, apaiser et décontracter les muscles après un effort, faciliter l'endormissement et gérer les problèmes d'insomnie, d'angoisse et de dépression en rééquilibrant le système nerveux. Elle se caractérise par l'association des huiles essentielles de Lavande vraie, de Ylang-ylang, d'Orange du Brésil (Néroli), de Marjolaine à coquille et de Camomille romaine, association synergique qui décuple leur effet sédatif, relaxant, anti-inflammatoire, antalgique et calmant. Le support de ces huiles essentielles est composé de l'huile végétale de Sésame et l'huile végétale de noyau d'Abricot. Cette composition se distingue aussi par l'absence d'adjuvants chimiques. Elle peut se présenter sous forme d'huile, de gel, de lotion, de crème ou de pommade

Composition huile de massage à base d'huiles essentielles Antalgique Relaxante Décontracturante

Résumé :

La présente invention concerne une nouvelle composition pharmaceutique à base d'huiles essentielles destinée à un usage local par massage pour relaxer, apaiser et décontracter les muscles après un effort, faciliter l'endormissement et gérer les problèmes d'insomnie, d'angoisse et de dépression en rééquilibrant le système nerveux.

Elle se caractérise par l'association des huiles essentielles de Lavande vraie, de Ylang-ylang, d'Orange du Brésil (Nérol), de Marjolaine à coquille et de Camomille romaine, association synergique qui décuple leur effet sédatif, relaxant, anti-inflammatoire, antalgique et calmant.

Le support de ces huiles essentielles est composé de l'huile végétale de Sésame et l'huile végétale de noyau d'Abricot.

Cette composition se distingue aussi par l'absence d'adjuvants chimiques.

Elle peut se présenter sous forme d'huile, de gel, de lotion, de crème ou de pommade.

Description :CHAMP DE L'INVENTION :

L'objet de la présente invention est une nouvelle composition pharmaceutique à base d'huiles essentielles destinée à un usage local par massage.

C'est une association synergique formulée exclusivement d'huiles essentielles et végétales réputées pour leurs propriétés relaxantes, apaisantes, anti-inflammatoire, décontracturantes et antalgiques, à savoir : l'huile essentielle de Lavande vraie, l'huile essentielle de Ylang-ylang, l'huile essentielle d'Orange du Brésil (Néroli), l'huile essentielle de Marjolaine à coquille et l'huile essentielle de Camomille romaine ainsi que l'huile végétale de Sésame et l'huile végétale de noyau d'Abricot.

Cette association se distingue aussi par l'absence d'adjuvants chimiques.

HISTORIQUE DE L'ART ANTERIEUR

Tension, stress extrême et insomnies sont les maux de notre époque.

Pour apaiser les tensions quotidiennes et favoriser un retour au calme et un sommeil serein, plusieurs solutions naturelles (le recours aux somnifères n'est pas très conseillé à cause des accoutumances) se présentent comme le sport, la phytothérapie, le yoga, le massage etc..

Le massage est une bonne alternative, surtout s'il est effectué avec des huiles aux vertus sédatives et relaxantes.

La présente invention est une composition à base d'huiles essentielles utilisée par voie topique par massage exerçant un effet décontracturant, antalgique et relaxant sur les muscles. Elle réduit le stress et la dépression, combat l'inflammation et favorise le sommeil.

Son action est due principalement aux huiles essentielles qu'elle contient.

On appelle huile essentielle le liquide concentré et hydrophobe des composés aromatiques volatils d'une plante.

Définition ANSM de l'huile essentielle:

« Produit odorant, généralement de composition complexe, obtenu à partir d'une matière première végétale botaniquement définie, soit par entraînement par la vapeur d'eau, soit par distillation sèche, ou par un procédé mécanique approprié sans chauffage. L'huile essentielle est le plus souvent séparée de la phase aqueuse par un procédé physique n'entraînant pas de changement significatif de sa composition. »

(http://www.ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/657257784ff10b16654e1ac94b60e3fb.pdf)

Moyen d'extraction :

La distillation à la vapeur d'eau, ou entraînement à la vapeur d'eau, est la technique la plus courante pour l'obtention des huiles essentielles. C'est la seule technique, avec l'expression à froid dans le cadre des huiles essentielles de zestes d'agrumes, qui est autorisée par la Pharmacopée européenne.

Composition des huiles essentielles :

La composition des huiles essentielles est très complexe, elles peuvent renfermer jusqu'à plusieurs centaines de molécules chimiques différentes dans des proportions très variables. Ce sont ces différentes combinaisons de molécules qui donnent des propriétés si particulières aux huiles essentielles et qui sont responsables de leur odeur caractéristique.

Les molécules les plus fréquemment rencontrées sont :

1) Les alcools :

- Les monoterpénols : ex : linalol (*Lavande vraie*), terpinèn-4-ol (*Marjolaine*)
- Les sesquiterpénols : ex : nérolidol (*Néroli*)
- Les diterpénols

2) Les phénols : ex : crésol (*Ylang-ylang*)

3) Les éthers :

4) Les aldéhydes aromatiques et terpéniques :

- Les aldéhydes aromatiques
- Les aldéhydes terpéniques

5) Les cétones

6) Les oxydes

7) Les terpènes :

- Les monoterpènes : ex : ocimène, limonène (*Lavande vraie*), terpinène (*Marjolaine*)
- Les sesquiterpènes : ex : caryophyllène (*Lavande vraie*, *Ylang-ylang*)

8) Les esters : ex acétate de linalyle (*Lavande vraie*), benzoate de benzyle (*Ylang-ylang*), angélate d'isobutyle (*camomille*)

Les huiles essentielles de plantes possèdent un effet immédiat sur la circulation sanguine superficielle.

Pour définir l'action thérapeutique d'une huile essentielle, l'aromathérapie scientifique exige une connaissance parfaite de la classification botanique des plantes aromatiques et une connaissance précise des constituants chimiques et chémotypes.

Pour une action très efficace, les huiles essentielles contenues dans notre formule doivent être chémotypées.

Une huile essentielle chémotypée, ou H.E.C.T. est une huile essentielle qui possède une classification biochimique.

Cette classification biochimique s'effectue en fonction des structures moléculaires et permet de définir la ou les molécules biochimiquement actives sur un certain nombre de pathologies.

L'écosystème où se développe la plante (biotope, altitude, humidité, ensoleillement..) ainsi que la période de récolte vont influencer la composition de l'huile essentielle et par la suite ses effets sur l'organisme.

LES HUILES ESSENTIELLES CONTENUES DANS NOTRE FORMULE :

(Nous ne citerons ici que les propriétés qui nous intéressent dans cette formule à savoir les propriétés décontracturante, antalgique, relaxante...)

1_ L'huile essentielle de **Lavande vraie** (*Lavandula angustifolia*) est réputée pour avoir de nombreux bienfaits notamment sa capacité à détendre les muscles et améliorer la circulation sanguine. Ses effets atteignent également le mental et éliminent le stress et les angoisses. Elle est antalgique et anti-inflammatoire.

Elle est obtenue par distillation des sommités fleuries de Lavande vraie par entraînement à la vapeur d'eau.

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- monoterpénols : linalol (30 à 40%), terpinène
- monoterpènes : bêta-ocimène, limonène
- sesquiterpènes : bêta-caryophyllène, bêta-farnésène
- esters terpéniques : acétate de linalyle (40 à 50%), acétate de lavandulyle

Le linalol est antalgique (action sur les récepteurs muscariniques, opioïdes et dopaminergiques), anti-inflammatoire (inhibe l'œdème induit par la carragénine produit utilisé pour induire des foyers inflammatoires en expérimentation animale), inhibe la libération d'acétylcholine et réduit le temps d'ouverture des canaux ioniques de la jonction neuromusculaire (blocage des canaux Na⁺ et/ou Ca⁺⁺) et anesthésique local.

Les monoterpènes sont de très bon révulsifs et ont donc une action antalgique en usage cutané.

L'acétate de linalyle est apaisant, relaxant, calmant et sédatif anti-inflammatoire.

Une étude a montré chez des femmes, l'effet bénéfique des massages abdominaux avec de l'huile essentielle de lavande lors des menstruations. Les crampes abdominales sont fortement diminuées.

(Han et al, Effect of aromatherapy on symptoms of dysmenorrhea in college student: a randomized placebo-controlled clinical trial, J Altern Complement Med, 2006, 12, 535-41)

Une étude réalisée sur des infirmières travaillant dans une unité de soins intensifs, montre que l'application cutanée (par massage) de l'huile essentielle de lavande diminue le niveau de stress ressenti. L'étude a été réalisée sur une période de trois fois douze heures de travail.

(Pemberton et al, The effect of essential oils on work-related stress in intensive care unit nurses, Holist Nurs Pract, 2008, 22, 97-102)

2_ L'huile essentielle de **Ylang-ylang** (*Cananga odorata*) est connue pour son action sédatrice, relaxante très utile dans les états dépressifs, l'asthénie, le stress et contre la douleur et les contractures. C'est un très bon rééquilibrant nerveux, à la fois tonique et relaxant nerveux.

Elle est obtenue par distillation des fleurs fraîches de Ylang-ylang par entraînement à la vapeur d'eau.

Remarque :

L'huile essentielle de Ylang-ylang est recueillie en 5 fractions successives (la distillation dure 10 à 20h). Pour une utilisation thérapeutique, il est recommandé de favoriser la distillation complète, l'huile est alors appelé Ylang-ylang complète ou *Cananga odorata totum* (appellation latine).

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- Sesquiterpènes : germacrène-B, beta-caryophyllène, alpha-farnésène
- Esters : acétate de méthyle, acétate de géranyl, benzoate de méthyle, benzoate de benzyle.
- autres composés : monoterpénols (linalol, géraniol, farnésol), phénols (crésol).

Le beta-caryophyllène est calmant, sédatif et anti-inflammatoire.

Le linalol est antalgique, sédatif et calmant.

Des recherches ont montré que l'huile essentielle d'ylang-ylang stimule la production d'endorphines par le corps (hormones responsable des sentiments de bien-être et à la réduction de la douleur.)

3_ L'huile essentielle **d'Orange du Brésil**, appelée aussi *Néroli* est produite à partir de la fleur du bigaradier (*Citrus auranticum*). Elle est réputée pour soulager l'anxiété, l'insomnie, le stress et la dépression. Tranquillisant naturel, elle a un effet apaisant sur le système nerveux.

Elle est obtenue par distillation des fleurs de Néroli par entraînement à la vapeur d'eau à basse pression.

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- Monoterpènes : pinène, limonène
- Monoterpénols : linalol
- Sesquiterpénols : nérolidol
- Ester : acétate de linalyle

Le limonène est un sédatif relaxant musculaire et anti-inflammatoire.

Le pinène est anti-inflammatoire.

Le nérolidol renforce la pénétration cutanée des principes actifs de la préparation.

L'acétate de linalyle est apaisant, relaxant, calmant et sédatif anti-inflammatoire.

4_ L'huile essentielle de **Marjolaine** à coquille (*Origanum majorana*) est réputée pour son action apaisante ; c'est un calmant puissant et un rééquilibrant nerveux très efficace. Elle est aussi anti-inflammatoire et antalgique percutanée.

Elle est obtenue par distillation complète des sommités fleuries de Marjolaine par entraînement à la vapeur d'eau.

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- Monoterpènes : terpinène (alpha et gamma)
- Monoterpénols : terpinène-4-ol, hydrate de sabinène
- autres : sesquiterpènes, esters, éthers..

Le terpinène-4-ol est anti-inflammatoire et joue un rôle d'équilibrage du système nerveux; par massage il facilite l'endormissement et gère mieux les problèmes d'insomnies. C'est un relaxant musculaire par excellence.

Les esters aromatiques de la marjolaine ont un effet calmant au niveau du système nerveux autonome en stimulant le système parasympathique (mise au repos de l'organisme).

Des études ont montré que l'huile essentielle de Marjolaine augmente la production de sérotonine, un neurotransmetteur impliqué dans la régulation de l'humeur.

5_ L'huile essentielle de **Camomille romaine** (*Chamaemelum nobile* ou *Anthemis nobilis*) est réputée pour son action sédative calmante puissante du système nerveux central. Elle est antalgique, pré-anesthésiante et anti-inflammatoire. Très bien tolérée et apaisante, elle permet de lutter contre le stress, les insomnies, les états dépressifs et les crises nerveuses. En massage, elle réduit l'anxiété.

Elle est obtenue par distillation complète des sommités fleuries de Camomille par entraînement à la vapeur d'eau.

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- Esters aliphatiques : angélate d'isobutyle, angélate d'isoamyle
- Monoterpènes : pinène, myrcène, limonène, pinocarvone

Les esters agissent directement sur le système nerveux central et ont une action équilibrante et apaisante. L'angélate d'isobutyle est un antidépresseur.

Les recherches ont démontré que la Camomille exerce une activité anxiolytique comparable au Diazépam (Valium) et qu'elle agirait, comme un agoniste des benzodiazépines, en se fixant sur les récepteurs GABA.

(Yamada K, Miura T, et al. Effect of inhalation of chamomile oil vapour on plasma ACTH level in ovariectomized rat under restriction stress. Biol Pharm Bull. 1996;19(9):1244-1246.)

SYNERGIE D'ACTION :

En aromathérapie, le principe de la synergie consiste en 2 choses :

- à coupler au moins deux huiles essentielles aux propriétés thérapeutiques complémentaires pour obtenir un spectre d'action total : la synergie d'huiles essentielles est dite complémentaire.
- ou bien à associer au moins deux huiles essentielles aux vertus et bienfaits similaires pour amplifier le résultat obtenu et là, la synergie d'huiles essentielles regroupe des produits similaires.

Dans le cas de notre formulation, nous avons les 2 cas :

- La synergie des similaires avec augmentation de l'effet relaxant et calmant du système nerveux des huiles essentielles de Ylang-ylang, de Néroli, de Marjolaine et de Camomille.
- La synergie complémentaire où l'effet anti-inflammatoire et antalgique de l'huile essentielle de Lavande va compléter l'effet des huiles précitées pour arriver à l'effet de relaxation et d'apaisement escompté.

LES HUILES VEGETALES CONTENUES DANS NOTRE FORMULE :

6_ L'huile de **sésame** est une huile végétale extraite des grains de sésame (*Sesamum indicum*). C'est une huile très pénétrante, régénérante, assouplissante et réputée pour calmer les douleurs articulaires (sciatique et mal de dos).

Elle est obtenue par une première pression à froid de graines de Sésame non torréfiées.

Le mode d'extraction consiste à presser à froid les graines sans torréfaction ce qui préserve l'ensemble des composés actifs du sésame. On obtient alors une huile claire avec une légère odeur et un goût de sésame prononcé.

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- Des acides gras insaturés : monoinsaturé d'acide oléique ou oméga-9 (40%) et polyinsaturé d'acide linoléique ou oméga-6 (40%).
- Des antioxydants naturels (sésamine, sésamoline) qui contribue à sa stabilité.

La sésamine est une lignane ayant un effet anti-inflammatoire (elle réduit la neuro-inflammation en diminuant l'augmentation de l'interleukine-6) et un effet antioxydant. Elle a un effet chondroprotecteur très efficace contre l'arthrose.

L'huile de sésame est aussi riche en lécithine.

Elle est également très riche en fibres, protéines et vitamines (dont la vitamine E : entre 20 et 50 mg pour 100 mg) et en sels minéraux.

7_ L'huile de noyau d'**Abricot** (*Prunus armeniaca*) est une huile végétale extraite de l'amande contenue dans le noyau de l'abricot. C'est une huile très pénétrante, apaisante et peu grasse, très appréciée pour les massages.

L'huile végétale de noyaux d'Abricot est obtenue par pression à froid des amandes contenues dans les noyaux de l'abricot.

Ses principaux constituants biochimiques sont :

- acides gras essentiels polyinsaturés (30%): acide linoléique ou oméga-6
- acides gras monoinsaturés (62%): acide oléique ou oméga-9
- acides gras saturés (5%): acide palmitique
- autres constituants actifs : vit A, vit E, phytostérols (béta-sitostérol, campestérol, stigmastérol), triacylglycérides.

Les phytostérols ont un rôle calmant et apaisant. Ils réduisent les inflammations et améliorent la microcirculation.

La vitamine A est un excellent antioxydant.

L'association de toutes ces huiles représente une solution nouvelle à la fois contre le stress, le surmenage, la douleur, l'inflammation, les contractures, l'insomnie ou troubles du sommeil et la dépression.

Cette formulation synergique est entièrement naturelle, sans adjuvant chimique très utile pour détendre les muscles tendus et endoloris après un exercice, stress ou tension excessive. Son pouvoir analgésique permet de soulager les articulations arthritiques et les raideurs. C'est un rééquilibrant nerveux très efficace et un calmant puissant pouvant rentrer dans les protocoles de rééquilibrage nerveux en massage.

Ces effets sont dûs comme indiqué précédemment à la synergie d'action du mélange de ces huiles choisies avec rigueur pour décupler leur action que si elles étaient utilisées séparément.

PROCEDE DE PREPARATION DE LA COMPOSITION :

La totalité des huiles essentielles et des huiles végétales sont miscibles entre elles, il n'y a pas à craindre de défaut d'homogénéité de leur mélange.

On commence par mélanger l'huile végétale de sésame avec l'huile de noyau d'abricot. Après homogénéisation par agitation, on incorpore les cinq huiles essentielles les unes après les autres, en agitant le mélange entre chaque addition.

Une dernière homogénéisation du liquide par agitation est alors réalisée.

En proportion notre formulation se présente comme ce qui suit :

H.E Lavande vraie.....	3% à 6%
H.E Ylang-ylang.....	1.5% à 4%
H.E Marjolaine à coquille.....	1.5% à 4%
H.E Néroli.....	1% à 1.5%
H.E Camomille romaine.....	1% à 1.5%
H.V de noyau d'Abricot.....	30% à 60%
H.V de Sésame.....	30% à 60%

(Abréviations utilisées :HE : huile essentielle, HV : huile végétale).

REMARQUE :

Selon une variante de l'invention, cette composition peut renfermer outre les huiles essentielles et végétales précitées, des excipients nécessaires à un mode d'application particulier (ex : roll-on) ou à une forme galénique souhaitée (ex : gel, lotion, crème, pommade..).

Bien entendu le recours à des excipients de synthèse est extrêmement limité (moins de 1%) pour conserver une formulation naturelle .

CONDITIONNEMENT :

Cette composition comportant des huiles essentielles est sensible à la lumière. De ce fait il convient d'employer des récipients ou des emballages opaques.

CONSERVATION :

Le procédé de conservation de cette composition est en ce qu'elle est maintenue à température ordinaire (entre 5 et 27 degré), à l'abri de la lumière et à pression atmosphérique sans ajouts d'adjuvants chimiques.

EXEMPLE D'UTILISATION PREFEREE :

Formule pour une huile de massage :

H.E Lavande vraie.....	4%
H.E Ylang-ylang.....	2%
H.E Marjolaine.....	2%
H.E Néroli.....	1%
H.E Camomille romaine.....	1%
H.V de noyau d'Abricot.....	45%
H.V de Sésame.....	45%

Revendications

- 1) Composition pharmaceutique à base d'huiles essentielles caractérisée en ce qu'elle contient : l'huile essentielle de Lavande, l'huile essentielle de Ylang-ylang, l'huile essentielle d'Orange du Brésil (Nérol), l'huile essentielle de Marjolaine et l'huile essentielle de Camomille.
- 2) Composition pharmaceutique selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'huile essentielle de Lavande est celle de Lavande vraie et que l'huile essentielle de Marjolaine est celle de la Marjolaine à coquille et que l'huile essentielle de Camomille est celle de la Camomille romaine.
- 3) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 2, caractérisée en ce qu'elle contient comme support : l'huile de Sésame et l'huile de noyau d'Abricot.
- 4) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 3 caractérisée en ce qu'elle contient (3% à 6%) d'huile essentielle de Lavande vraie, (1.5% à 4%) d'huile essentielle de Ylang-ylang, (1.5% à 4%) d'huile essentielle de Marjolaine à coquille, (1% à 1.5%) d'huile essentielle de Nérol, (1% à 1.5%) d'huile essentielle de Camomille romaine.
- 5) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 4 caractérisée en ce qu'elle contient (30% à 60%) d'huile de Sésame et (30% à 60%) de l'huile de noyau d'Abricot.
- 6) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 5 caractérisée en ce qu'elle contient les huiles précitées dans les proportions en poids ou en volume de l'ordre de :

H.E Lavande vraie.....	4%
H.E Ylang-ylang.....	2%
H.E Marjolaine.....	2%
H.E Nérol.....	1%
H.E Camomille romaine.....	1%
H.V de noyau d'Abricot.....	45%
H.V de Sésame.....	45%

(Abréviations : HE : huile essentielle, HV : huile végétale)
- 7) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 6 caractérisée en ce qu'elle est sous forme d'huile, de gel, de lotion, de crème ou de pommade.
- 8) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 7 caractérisée en ce qu'elle ne contient pas d'adjuvants.
- 9) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 8 pour son utilisation dans la fabrication d'un médicament rééquilibrant nerveux destiné à apaiser les tensions quotidiennes, favoriser un retour au calme avec un sommeil serein et ayant un effet décontracturant, antalgique et relaxant sur les muscles.
- 10) Composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications de 1 à 9 caractérisée en ce qu'elle est destinée à un usage local par massage.



**RAPPORT DE RECHERCHE DEFINITIF AVEC OPINION
 SUR LA BREVETABILITE**

*Établi conformément à l'article 43.2 de la loi 17-97 relative à la
 protection de la propriété industrielle telle que modifiée et
 complétée par la loi 23-13*

Renseignements relatifs à la demande	
N° de la demande : 37629	Date de dépôt : 09/12/2014
Déposant : EL ISMAILI EL IDRISI LALLA MERIEM	
Intitulé de l'invention : COMPOSITION HUILE DE MASSAGE A BASE D'HUILE ESSENTIELLES ANTALGIQUE RELAXANTE DECONTRACTURANTE	
Classement de l'objet de la demande : CIB : A61K36/28, A61K36/53, A61K36/752, A61P21/02, A61P29/00	
Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :	
Partie 1 : Considérations générales	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 1 : Base du présent rapport <input type="checkbox"/> Cadre 2 : Priorité	
Partie 2 : Opinion sur la brevetabilité	
<input type="checkbox"/> Cadre 3 : Observations à propos de revendications modifiées qui s'étendent au-delà du contenu de la demande telle qu'initialement déposée <input checked="" type="checkbox"/> Cadre 4 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle <input type="checkbox"/> Cadre 5 : Défaut d'unité d'invention	
Examineur: R. TELLAA	Date d'établissement du rapport : 20/10/2016
Téléphone: (+212) 5 22 58 64 14	

Partie 1 : Considérations générales**Cadre 1 : base du présent rapport**

Les pièces suivantes servent de base à l'établissement du présent rapport :

- Demande telle qu'initialement déposée
- Demande modifiée suite à la notification du rapport de recherche préliminaire :
- Description/ Description limitée
1 - 8
 - Revendications
10
- Observations à l'appui des revendications maintenues
- Observations des tiers suite à la publication de la demande
- Réponses du déposant aux observations des tiers
- Nouveaux documents constituant des antériorités :
- Suite à la recherche complémentaire (Couvrant les documents de l'état de la technique qui n'étaient pas disponibles à la date de la recherche préliminaire)
 - Suite à la recherche additionnelle (couvrant les éléments n'ayant pas fait l'objet de la recherche préliminaire)

Partie 2 : Opinion sur la brevetabilité**Cadre 4 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle**

Nouveauté (N)	Revendications 1 - 10 Revendications aucune	Oui Non
Activité inventive (AI)	Revendications 1 - 10 Revendications aucune	Oui Non
Possibilité d'application Industrielle (PAI)	Revendications 1 - 10 Revendications aucune	Oui Non

- D1 : HUILES ESSENTIELLES DANS LES PATHOLOGIES «DE CIVILISATION» (STRESS, ANXIETE, FATIGUE) CHEZ L'ADULTE
D2 : EFFICACY OF SOME ESSENTIAL OILS TO CURE SOME COMMON PROBLEMS IN HUMAN BEINGS
D3 : http://adelirose.free.fr/dossier/bien_etre/huil_veget.htm.
D4 : EFFECTS OF AROMA MASSAGE ON HOME BLOOD PRESSURE, AMBULATORY BLOOD PRESSURE, AND SLEEP QUALITY IN MIDDLE-AGED WOMEN WITH HYPERTENSION

1. Nouveauté (N) :

Aucun des documents de l'art antérieur n'a pour objet une composition pharmaceutique à base d'huiles essentielles aux propriétés : relaxante, apaisante, décontracturante et antalgique destinée à un usage local par massage caractérisée en ce qu'elle contient à la fois: l'huile essentielle de lavande, de ylang-ylang, de néroli, de marjolaine et de camomille.

Par conséquent l'objet des revendications 1-10 est nouveau au sens de l'article 26 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

2. Activité inventive (AI) :

Le document D1 considéré comme l'état de la technique le plus proche de l'objet de la revendication 1 de la présente demande a pour objet les huiles essentielles dans les pathologies (stress, anxiété, fatigue) chez l'adulte, le document divulgue notamment les propriétés calmantes, relaxantes, sédatives et spasmolytiques des huiles essentielles de ylang-ylang, lavande, néroli et camomille.

L'objet de la présente demande diffère de D1 en ce qu'elle a pour objet une composition pharmaceutique et qu'elle contient en plus de ces huiles essentielles celles de la marjolaine.

Le problème que la présente invention se propose de résoudre peut donc être considéré comme fournir une composition pharmaceutique pour son utilisation comme relaxante, apaisante, décontracturante et antalgique.

La solution proposée dans la revendication 1 peut être considéré comme inventive pour les raisons suivantes :

D1 et D2 décrivent les plantes de la composition de la revendication 1 séparément pour avoir une activité relaxante, apaisante, décontracturante et antalgique. Par contre la composition 1 de la présente demande contient toutes les huiles essentielles qui ont des des modes d'actions différents (page 3 des observations) à savoir:

- Action anxiolytique antidépressive (angélate d'isobutyle de la camomille romaine)
- Action relaxante musculaire (terpinène-4-ol de la marjolaine)
- Actions sédative (limonène de Néroli).
- Antalgique (linalol de Ylang-Ylang, Lavande vraie et Néroli)

Associées entre elles, les efficacités respectives de ces huiles essentielles augmentent ce qui va provoquer un effet synergique détoxifiant, dépuratif et diurétique.

Par conséquent l'objet des revendications 1 - 10 implique une activité inventive au sens de l'article 28 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

3. Possibilité d'application industrielle (PAI) :

L'objet de la présente invention est susceptible d'application industrielle au sens de l'article 29 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13, parce qu'il présente une utilité déterminée, probante et crédible.